

«nom2»
«nom1»
«Adresse_1»
«Adresse_2»

B - «ville».

Ns Réf. : ERO/NAN/2021-053

Liège, le 3 mai 2021.

Par recommandé

«Salut_1»,

A la demande du Conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous prier d'assister à l'**Assemblée générale ordinaire** de notre société qui se tiendra le **mercredi 19 mai 2021, à 10 heures 30**, par **visio-conférence** (un lien TEAMS vous sera communiqué en temps utile).

L'ordre du jour de cette Assemblée est le suivant :

1. Constitution du Bureau
2. Démission de PwC de son mandat de Commissaire
3. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif aux comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020
4. Rapport de rémunération 2020 approuvé par le Conseil d'administration (art. 3 :12 CSA et L6421-1 CDLD)
5. Rapport du Commissaire relatif aux comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020
6. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2020
7. Affectation du résultat de l'exercice 2020
8. Rapport de gestion du Conseil d'administration relatif aux comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2020
9. Rapport du Commissaire relatif aux comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2020
10. Prise de connaissance des comptes consolidés au 31 décembre 2020
11. Décharge aux administrateurs
12. Décharge à RSM – InterAudit SC et à PwC - Réviseurs d'entreprises SRL
13. Jetons de présence perçus par les administrateurs
14. Charte de gouvernement d'entreprise
15. Cessation par ETHIAS SA de l'exercice de son mandat d'administrateur

Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles, le Conseil d'administration a décidé de conduire l'Assemblée générale selon des modalités particulières similaires à celles de l'année dernière.

Il est dès lors demandé aux Actionnaires d'exercer leurs **droits de vote** soit (i) par procuration à Julien COMPERE, Président du Conseil, soit (ii) par correspondance. A cette fin, nous joignons à la présente **un formulaire de procuration et de vote** à retourner au siège de la société dûment complété et signé **au plus tard le 12 mai 2021**, conformément à l'article 31 des statuts.

Il est par ailleurs demandé aux Actionnaires de poser leurs **questions par écrit**, celles-ci devant parvenir au siège de l'entreprise pour **le 12 mai au plus tard également**.

Une participation physique à l'Assemblée générale n'est donc pas possible.

Nous vous transmettons les comptes annuels au 31 décembre 2020, le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Commissaire y relatifs ainsi que le rapport de rémunération. Ceux-ci sont intégrés dans la brochure « *Rapport Annuel 2020* ».

Vous trouverez également en annexe les comptes consolidés au 31 décembre 2020, le rapport de gestion du Conseil d'administration y relatif ainsi que la Charte de gouvernement d'entreprise.

Le rapport du Commissaire relatif aux comptes consolidés au 31 décembre 2020 vous sera communiqué dans les prochains jours, RSM ayant sollicité un délai complémentaire compte tenu des circonstances particulières liées à la démission de PwC.

Je vous prie d'agréer, «Salut_1», l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Conseil d'Administration,
E. ROLAND, la Secrétaire.